

Trajectoires sociales à Paris au XIX^e siècle : le monde de la boutique

J. LE YAOUANG

J. LE YAOUANG
Université de Tours

MÉTHODES D'APPROCHE

Notre recherche sur la mobilité sociale a porté sur les boutiques des quartiers centraux de Paris au XIX^e siècle, c'est-à-dire sur le second groupe de population en importance d'après les recensements et dans les limites des 3^e et 4^e arrondissements actuels. L'objectif de cette enquête, conformément aux orientations du colloque, était d'abord d'évaluer le degré d'ouverture du milieu boutique (patrons de l'artisanat et du petit commerce), aux éléments extérieurs, dans son recrutement d'abord, dans ses relations sociales ensuite. D'autre part, nous avons tenté de cerner la nature des trajectoires sociales suivies par les héritiers : déclassement, transfert homosocial (conservation du statut hérité) ou promotion sociale. Enfin, nous avons essayé de mesurer la mobilité professionnelle, inter et intra-générationnelle, couplée aux données précédentes.

A partir des séries multiples, mais gravement lacunaires et discontinues, des Archives de Paris¹, il a été possible de constituer un fichier de 2 958 sujets, maîtres-artistes et commerçants dé-

1 - L'enquête a été menée par sondage dans les principales séries des Archives de Paris : DQ 7 (mutations après décès, actes civils publics) ; DQ 10 (Sommier foncier) ; DP 4 (calepins du cadastre) ; DM (listes électorales) et VE (état civil reconstitué ; fichiers des mariages catholiques ; registres paroissiaux). Rappelons que la destruction ou la mise au pilon de fonds d'archives tels que l'état civil antérieur à 1871, les listes nominatives ou les registres du recensement, les registres fiscaux etc. prive le chercheur d'une documentation de base précieuse et limite sérieusement les recherches en matière de mobilité sociale. Pour des raisons méthodologiques évidentes, il nous a fallu écarter les cas (marginiaux) de remariage et de célibat, ainsi que ceux des étrangers qui risquaient de fausser l'étude de l'endogamie.

2 - La mention dans les Archives de l'enregistrement de la propriété d'un fonds de commerce lève les équivoques sur le statut social, entretenues par le flou des mentions professionnelles (menuisier, serrurier).

3 - Ce classement des façonniers ou « fabricant à façon » aux côtés des ouvriers de métier se justifie par le fait que, propriétaires de leurs instruments de production, mais non d'un fonds de commerce et des capitaux qui leur étaient substantiels, ils étaient plus proches des ouvriers que des patrons de l'artisanat. De plus, il nous a fallu regrouper dans une catégorie « Divers » les professions nombreuses, mais disparates, telles que concierge, sergent de ville, garde-forestier, greffier, etc.

taillants, répartis en diverses générations :

– trois générations professionnelles, formées par les cohortes de boutiquiers présents en 1846, 1866 et 1876 (aux effectifs de 832, 1 042 et 1 084 personnes, hommes et femmes mariées). C'est à partir de ce premier échantillon de couples boutiquiers qu'ont pu être calculés les modes de recrutement, l'endogamie et la mobilité professionnelle,

– trois générations décennales de mariages (sujets mariés entre 1820 et 1829, entre 1830 et 1839 et enfin entre 1840 et 1849), composant la première génération professionnelle citée plus haut (celle de 1846) et pour laquelle il a été possible de reconstituer les trajectoires sociales des enfants.

Les divers classements catégoriels adoptés ont été élaborés à partir des mentions socio-professionnelles figurant sur les actes d'état civil, recoupées et complétées par les éléments permettant de préciser le statut social de chacun. De même, le statut social de chaque sujet à son mariage a été défini à partir de celui de son père, le cas échéant à partir de celui de sa mère ou de son plus proche ascendant ou collatéral².

Le milieu boutiquier parisien du XIX^e siècle, loin d'être un tissu homogène de dynasties familiales, s'est constitué dans le cadre du peuplement de la capitale, mi-autochtone, mi-provincial (ou étranger), à partir de différentes souches. Aux souches matricielles, (les familles de maîtres artisans ou de commerçants en détail) étaient venus s'ajouter des éléments extérieurs. Certains, comme les ouvriers des métiers, étaient à la fois proches des premiers par leurs affinités professionnelles, mais éloignés d'elles par leur statut social. D'autres, la majorité, en fait, étaient réellement étrangers au monde artisanal et commercial parisien (manouvriers, domestiques, agriculteurs,

etc.). Retracer l'évolution du recrutement boutiquier imposait donc de regrouper les diverses mentions socio-professionnelles relevées dans les documents de base en catégories rapidement identifiables et exploitables, ce qui nous a amenés à en distinguer six : deux catégories dites patronales (numérotées 3 a et 4) correspondant au groupe des propriétaires de leur entreprise, maîtres-artisans d'une part, commerçants détaillants d'autre part ; quatre catégories non patronales correspondant aux divers apports extérieurs, numérotées 1, 2, 3 b et 5³.

LE RECRUTEMENT DU PATRONAT BOUTIQUIER (GRAPHIQUE 1)

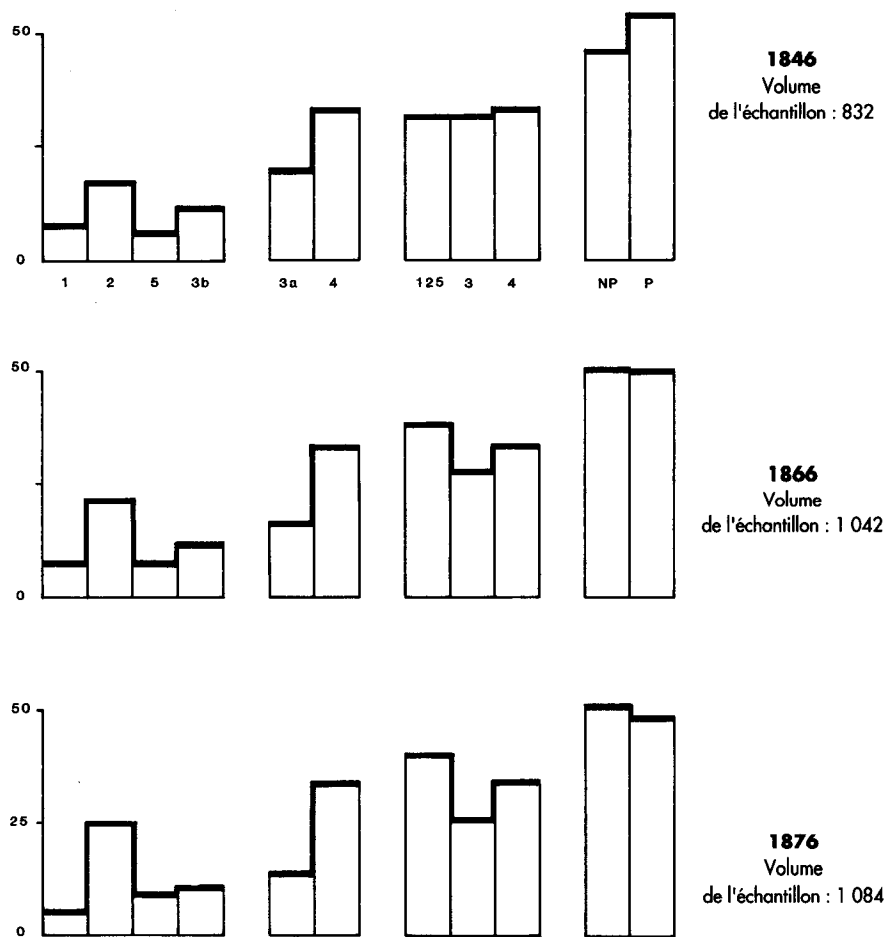
L'examen des chiffres des trois coupes de population dont on a pu reconstituer l'ascendance (1846, 1866 et 1876) appelle plusieurs observations.

D'une part, le recrutement d'origine patronale (artisanale ou commerciale) qui était majoritaire sous la Monarchie de Juillet (54,1 %) a ensuite nettement régressé pour ne plus représenter que la moitié des effectifs sous le Second Empire (49,9 %) et 48,6 % en 1876.

D'autre part, si le patronat commerçant (C 4) voit son poids relatif demeurer stable tout au long de la période autour de 34 %, l'artisanat, maîtres et ouvriers de métiers (C 3 a et C 3 b, a tendance à régresser pour atteindre 25 % en 1876. Cette chute est imputable essentiellement au recul du patronat de l'artisanat qui est passé de 20 % environ en 1846 à 14 % en 1876.

Enfin, ce sont les éléments extérieurs à l'artisanat et au commerce (C1, C2 et C5) qui ont vu leur importance croître au fil des ans : un tiers des effectifs du recrutement boutiquier en 1846, 38 % en 1866 et presque 41 % en 1876. En fait, ce sont

Graphique 1
Le recrutement du patronat boutique (1846-1876)



Légende

- 1 Domestiques, manouvriers
- 2 Agriculteurs
- 3b Ouvriers, façonniers
- 5 Divers
- 3a Maître-artisan
- 3 Artisanat (3a + 3b)
- 4 Patrons du petit commerce
- NP Origines non patronales
- P Origines patronales

4 - Rappelons que l'exploitation d'une boulangerie était soumise depuis le Premier Empire à une réglementation rigoureuse qui insérait ce secteur alimentaire particulièrement sensible dans un dispositif d'ordre public sévère. Dans le cadre d'une Caisse de la boulangerie (supprimée à la fin du Second Empire), l'installation dans ce commerce était soumise à l'achat d'un « numéro » (droit d'exploitation privilégié), puis à l'obligation d'un dépôt de garantie en sacs de farine consignés aux Magasins Généraux. La limitation *de facto* de la concurrence et le rôle joué par le pain dans ces économies proto-industrielles avaient fait de la boulangerie une néo-corporation lucrative et recherchée. On y pratiquait l'auto-recrutement (en y incluant également les enfants de marchands de grains ou de farines, les meuniers, etc.) et une très forte endogamie. La boulangerie, administrée par la Caisse dite de Poissy, connaissait un régime similaire.

surtout les enfants d'agriculteurs et des groupes « divers » qui sont à l'origine de cette poussée, tandis que la descendance des manouvriers et des domestiques, stable autour de 8 % jusqu'au Second Empire, recule à 6 % ensuite.

Nous sommes là en présence d'un incontestable phénomène d'ouverture aux milieux extérieurs, qui fait justice de la légende d'un auto-recrutement majoritaire du secteur boutiquier. C'est que, dans le contexte économique parisien du XIX^e siècle qui voit se créer un énorme marché, et la capitale passer en trente ans (1817-1846) de 700 000 à plus d'un million d'habitants et à près de deux millions à la fin du siècle, la pression de la demande favorise de larges possibilités d'établissements. Dans le centre de Paris où déferlent les vagues du peuplement provincial, la place est libre pour tout un peuple de nouveaux venus qui côtoie les générations boutiquières plus anciennes bien installées dans les principales artères historiques (rue Saint-Denis, Saint-Martin, Saint-Antoine) et dans les îlots spécialisés. Le recrutement boutiquier était ainsi l'épicentre d'un puissant mouvement de mobilité sociale qui mettait en présence, d'une part, une sorte de bourgeoisie boutiquière, proche du négoce ou du commerce de gros par l'envergure de ses affaires, souvent bien insérée dans les métiers réglementés – et privilégiés – comme la boulangerie ou la boucherie⁴ et, d'autre, part une plèbe en quête d'un statut social reconnu dont l'accès passait par l'entrée en patronat. On voit s'ouvrir alors des les années trente, une multitude de fonds de commerce de marchands de vins et d'épiciers improvisés, des ateliers ou des échoppes souvent minuscules, entreprises assez précaires ouvertes dans des conditions mal assurées par des fils de manœuvres, ou de domestiques, d'ouvriers menuisiers ou de charrons de village, de cultivateurs comme de pen-

sionnés militaires. L'entreprise mobilise les économies individuelles, entraîne la réalisation à la hâte de menus héritages fonciers, engloutit les maigres dots des jeunes couples. L'éventail des mises de fonds est large et part d'un bas niveau (quelques centaines de francs). Dans le bois ou les métaux, on peut s'installer à peu de frais, sinon d'expérience. L'objectif ? Rejoindre les rangs de la catégorie sociale de référence qu'étaient les patentes, surtout à l'heure du régime censitaire.

Ce dernier disparu, et alors même que l'industrialisation et la concentration commerciale commencent à désagréger l'ancien mode de production marchande, le mouvement se poursuit. Générations après générations, le milieu se renouvelle par d'incessants apports⁵.

LA FORMATION DU MILIEU BOUTIQUIER

Ouverture ou fermeture du milieu boutiquier peuvent également s'apprécier en termes de relations socio-matrimoniales, suivant les tendances plus ou moins prononcées de chaque groupe constitutif à l'endogamie.

Trois formes d'endogamie peuvent être retenues :

- l'endogamie sociale (mariages entre gens de même statut social),
- l'endogamie professionnelle (mariages entre gens du même métier),
- l'endogamie géographique (mariages entre natifs de la même commune ou du même département). Dans le cas de Paris où l'immigration départementale était une des données majeures du peuplement, il convenait de se ranger à une acception large de l'endogamie. En effet, un des conjoints pouvait, bien que natif de la capitale, être de filiation provinciale par son père et comme son épou-

se. On peut donc légitimement considérer cette union comme géo-endogamique par extension.

L'endogamie sociale

Le graphique II appelle d'abord une observation majeure, à savoir que l'endogamie sociale au sens strict, qui englobait les sujets appartenant à la même catégorie sociale d'origine (fils et filles de commerçants, fils et filles de maître-artisans etc.), s'élevait à 43,5 % dans la génération de 1846 et régressait à 37,6 % dans celle de 1876, après avoir atteint son taux le plus bas (35,9 %) en 1866. Le niveau de ce pourcentage et son évolution souligne donc bien la perméabilité du milieu boutiquier, induite naturellement par la nature de son recrutement. Toutefois, l'examen des divers taux catégoriels et de ceux des regroupements auxquels on a dû procéder pour mieux rendre compte de la réalité sociale du temps, permet de nuancer les premières observations.

Ainsi, on remarque que l'endogamie en milieu patronal, au sens élargi du terme et qui concernait, outre les unions endogamiques, les mariages entre enfants de maîtres-artisans et enfants de commerçants détaillants, est resté largement majoritaire, bien qu'en régression, avec un taux nettement supérieur à 60 %. Dans les milieux d'origine non-patronale, par contre, c'est bien l'exogamie qui dominait, intéressant environ les deux tiers des conjoints à partir du Second Empire. Au total, tous milieux confondus, l'endogamie au sens large a reculé, passant de près de 57 % sous la Monarchie de Juillet à environ 49 % au début de la 3^e République.

La seconde série de barres du diagramme nous montre, d'autre part, que dans la génération des années quarante, la tendance à l'endogamie sociale était plus répandue chez les commerçants

(48,9 %) que chez les artisans (41,7 %). Elle n'atteignait pas 40 % dans les milieux étrangers à la boutique (domestiques, manœuvres, agriculteurs, etc.). D'un bout à l'autre de la période, l'évolution est allée, pour tous les groupes, dans le sens d'un recul de l'endogamie, très prononcé chez les artisans (- 15 points), moindre chez les commerçants (- 6 points) et surtout chez les étrangers au monde boutiquier (- 3 points).

Enfin, la distinction opérée au sein même de l'artisanat entre patrons et ouvriers permet de voir que l'endogamie, nettement plus prononcée chez les premiers (47,2 %) que chez les seconds (33 %), a aussi diminué plus rapidement en trente ans : moins 16 points dans le patronat, moins 12 points chez les ouvriers.

Si le recrutement hétérogène du monde de la boutique avait préparé les conditions pour un certain brassage de populations, l'interpénétration des familles et des groupes n'était pas inscrite dans les faits. C'est pourtant par l'extension de cette forme de mobilité sociale qu'était l'exogamie que se constitua la petite bourgeoisie boutiquière parisienne au XIX^e siècle. Le phénomène canalisa des promotions populaires suffisamment étoffées pour permettre le renouvellement du milieu.

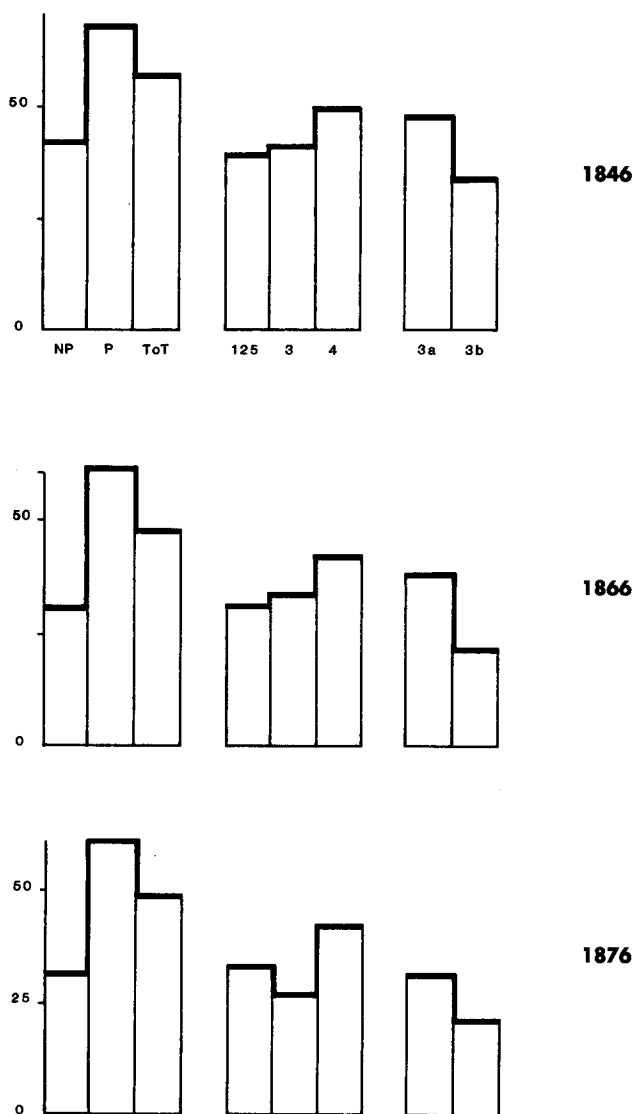
L'endogamie professionnelle (graphique III)

A la différence de l'endogamie sociale, celle-ci est allée croissant, passant de 44 % environ en 1846 à près de 51 % en 1876, phénomène d'ailleurs plus accentué dans les milieux patronaux où il est majoritaire dès le Second Empire. Mais ces moyennes cachent d'importantes disparités entre les filiations d'origine, suivant la nature de l'union contractée. Ainsi l'affinité professionnelle est-elle devenue

5 - Il faudrait pouvoir illustrer ces développements par les multiples exemples de conquête de l'espace artisanal et marchand parisien par ces nouveaux venus.

L'éventail des trajectoires retracées par les monographies de famille est bien trop étendu pour être restitué dans toute sa richesse. Contentons-nous de souligner que l'aventure boutiquière a concerné dans le même temps le fils du charretier de l'Oise et celui du valet de chambre de la Place Vendôme, la fille de la ravaudeuse des bas quartiers de Nantes (ceux du docteur Guépin) comme celle des cultivateurs de Saint-Flour ou des vigneron de Loire, les rejetons fortunés du bonnetier de Troyes comme l'ouvrier ciseleur du Marais, « né de père inconnu ».

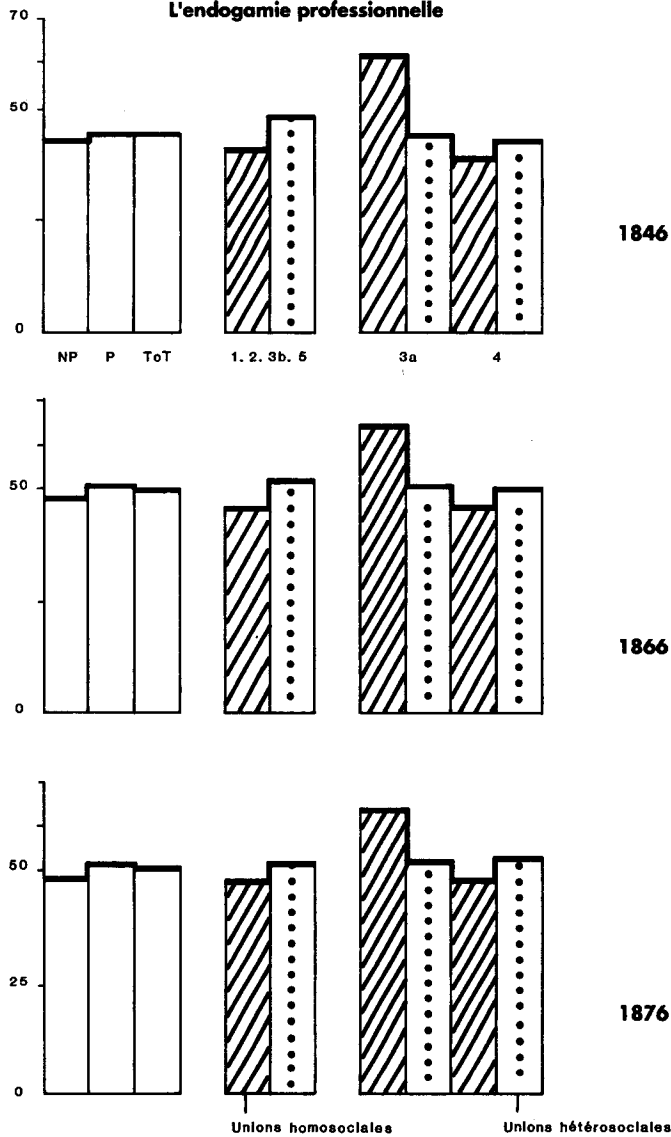
Graphique 2
L'endogamie sociale



Légende

- 1 Domestiques, manouvriers
- 2 Agriculteurs
- 3b Ouvriers, façonniers
- 5 Divers
- 3a Maître-artisan
- 3 Artisanat (3a + 3b)
- 4 Patrons du petit commerce
- NP Origines non patronales
- P Origines patronales

Graphique 3
L'endogamie professionnelle



Légende

- 1 Domestiques, manouvriers
- 2 Agriculteurs
- 3b Ouvriers, façonniers
- 5 Divers
- 3a Maître-artisan
- 3 Artisanat (3a + 3b)
- 4 Patrons du petit commerce
- NP Origines non patronales
- P Origines patronales

6 - On relève en effet au fil des calculs que l'exogamie sociale du patronat de l'artisanat, bien que de plus en plus prononcée, se faisait essentiellement au sein des mêmes sphères professionnelles. Ainsi, pour ce qui concerne les mariages entre fils ou fille de patron et fille ou fils d'ouvrier, le taux d'endogamie professionnelle atteint des niveaux inégaux :

71,4 % en 1846,
78 % en 1866,
81,2 % en 1876.

la caractéristique des mariages entre gens de statut différent comme on l'observe dans le cas des unions hétérosociales des conjoints de souche non patronale (catégories 1, 2, 3 b, et 5) : le taux d'endogamie professionnelle y passe de 47,5 % à 52 % entre 1846 et 1876. C'est une tendance analogue que reflète l'évolution de l'endogamie professionnelle dans les autres milieux et particulièrement chez les commerçants (catégorie 4) où le taux passe de 42 % à plus de 52 %. La similitude d'activité semble être devenue un facteur d'interpénétration sociale, une sorte de transgression de la barrière de classe.

Il subsiste toutefois une exception comme on le voit en observant la situation des patrons de l'artisanat (catégorie 3a) : l'endogamie professionnelle concerne environ les deux tiers des unions entre fils et filles de maîtres-artisans, ce qui semble indiquer une persistance de l'esprit de corps, renforcé peut être encore par la crise que subit l'artisanat au XIX^e siècle. Certains groupes (ébénistes, serruriers, artisans en métaux précieux) se replient sur eux-mêmes ce qui n'empêche pas, par ailleurs une progression de l'endogamie professionnelle dans les unions hétérosociales⁶ de 44 % environ en 1846 à plus de 51 % en 1876.

L'endogamie géographique (graphique IV)

Son importance à travers toute la période est frappante et particulièrement en 1846 où elle atteint environ 56 % des effectifs concernés. En ce milieu du XIX^e siècle, où est lancée sur Paris la grande vague de l'immigration provinciale, la communauté d'origine géographique est un sentiment souvent plus fort que la similitude des activités professionnelles (44,4 %) ou de l'origine sociale (43,5 %). Derrière la sécheresse des chiffres se profile l'image d'une société encore très

régionalisée où l'on est d'abord Bourguignon ou Picard puis menuisier et enfin patron. Le déclenchement d'une immigration auvergnate de masse, à partir des années cinquante, prolongera à la fin du siècle cette hiérarchie des temps pré-industriels. Toutefois la tendance, comme on le voit, a nettement régressé au fil du temps, bien plus que l'endogamie sociale à laquelle elle demeure toutefois nettement supérieure en 1876 (45,1 % contre les 36,1 % relevés sur le Graphique III).

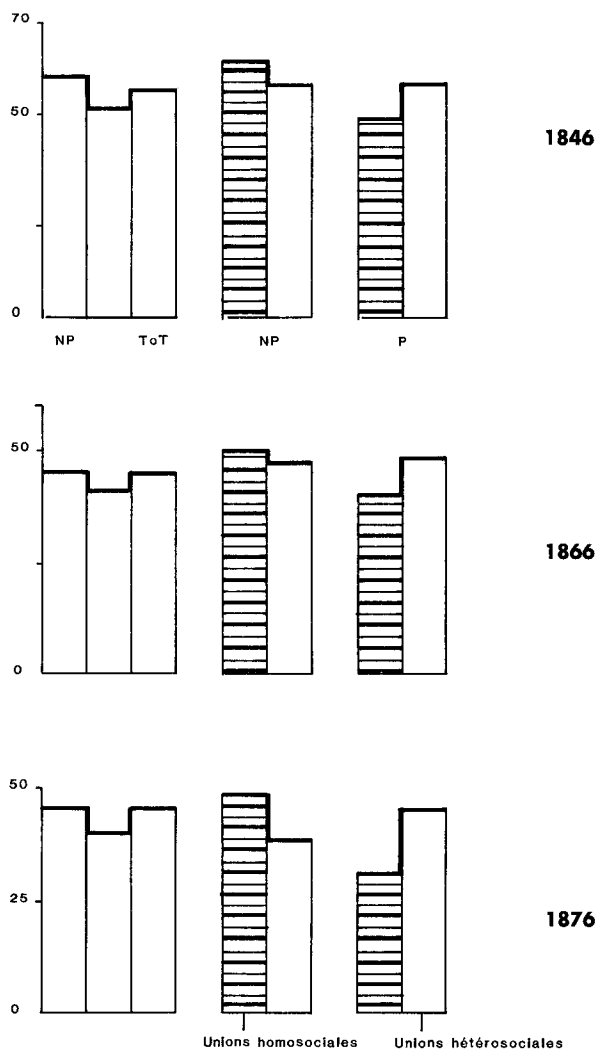
Le brassage des populations est de plus en plus affirmé et le milieu urbain parisien joue son rôle intégrateur en disloquant les solidarités traditionnelles.

Cependant, on constate là encore, une certaine différenciation suivant les filiations sociales et la nature des unions. Ainsi l'endogamie géographique est-elle plus prononcée dans les milieux non patronaux que dans le patronat boutiquier d'origine (près de 60 % en 1846 et de 47 % en 1876 contre respectivement 52 % et 41 %). On ne peut guère avancer d'explication plus convaincante que le rôle considérable des pesanteurs sociologiques provinciales dans ces milieux majoritairement d'origine rurale.

Si l'on opère enfin une distinction suivant les types de mariages, on note que, dans les unions non patronales entre gens de même souche (unions homosociales), le taux d'endogamie géographique atteint près de 63 % en 1846 et frôle encore les 50 % en 1876, niveaux largement supérieurs à ceux que l'on atteint dans les unions hétérosociales de ces mêmes catégories. Ici, le souci de cohésion sociale renforçait l'homogénéité ethnique.

Par contre, dans les mariages de souche patronale, l'endogamie géographique joue un rôle mineur et en recul quand il s'agit d'unions homosociales (à peine un cas sur trois en 1876), mais encore très important quand il s'agit

Graphique 4
L'endogamie géographique



Légende

- 1 Domestiques, manouvriers
- 2 Agriculteurs
- 3b Ouvriers, façonniers
- 5 Divers
- 3a Maître-artisan
- 3 Artisanat (3a + 3b)
- 4 Patrons du petit commerce
- NP Origines non patronales
- P Origines patronales

d'unions hétérosociales (plus de 56 % en 1846 et 47 % en 1876). Le sentiment d'appartenance au même « pays », induisant lui-même d'autres perceptions de la hiérarchie sociale que celle de Paris, semblait donc compenser pour certains le handicap de l'infériorité du niveau social.

LA MOBILITÉ SOCIALE INTRAGÉNÉRATIONNELLE

Notre recherche a porté sur la mobilité sociale intergénérationnelle, par la reconstitution des trajectoires sociales suivies par les enfants nés d'une génération boutiquière (celle de 1846 en l'occurrence, c'est-à-dire des couples mariés entre 1820 et 1846). Pour affiner l'analyse, il a été convenu de croiser ces données avec la variable des origines sociales des grands-parents. La mobilité sociale dans cette acception, se définit par le **déclassement** d'une part (ceux des enfants qui n'ont pu, durant la majeure partie de leur existence, conserver le statut social patrimonial hérité de leur père), le **transfert** homostatutaire (maintien du statut hérité) et le **la promotion sociale** (conquête d'un échelon plus élevé tel que grossiste, négociant, voire profession libérale), d'autre part.

Les 416 unions contractées par les sujets de notre échantillon avaient donné naissance à 901 enfants (soit 2,1 enfants par couple). Sur ce nombre, 426, soit 47,2 % s'étaient retrouvés déclassés, tandis que 403 (44,7 %) étaient demeurés boutiquiers (par mariage s'il s'agissait de filles) et 72 (8 %) avaient été promus en devenant négociant, entrepreneur, grossiste, etc.

Les déclassés étaient devenus ouvriers, salariés du commerce ou de l'artisanat, façonniers, marchands ambulants dans la proportion de 37,7 %, domestiques ou manouvriers (7,2 %) ou

avaient embrassé une autre profession (salarié de l'administration, sergent de ville, etc.), à concurrence de 7,3 %.

Trois variables ont été retenues pour évaluer les différentiels de déclassement (Graphique V) :

– le **déclassement par rapport aux origines sociales** (le chiffre figure accolé à la catégorie d'origine) :

Ex. : C 1 = 56,5 % ;

– le **déclassement par rapport aux origines et au nombre d'enfants par famille** (combien d'enfants uniques, fils/ filles de boutiquier de souche domestique, ouvrière, etc. se sont trouvés déclassés ?) :

Ex : C 1 = 38,4 % ;

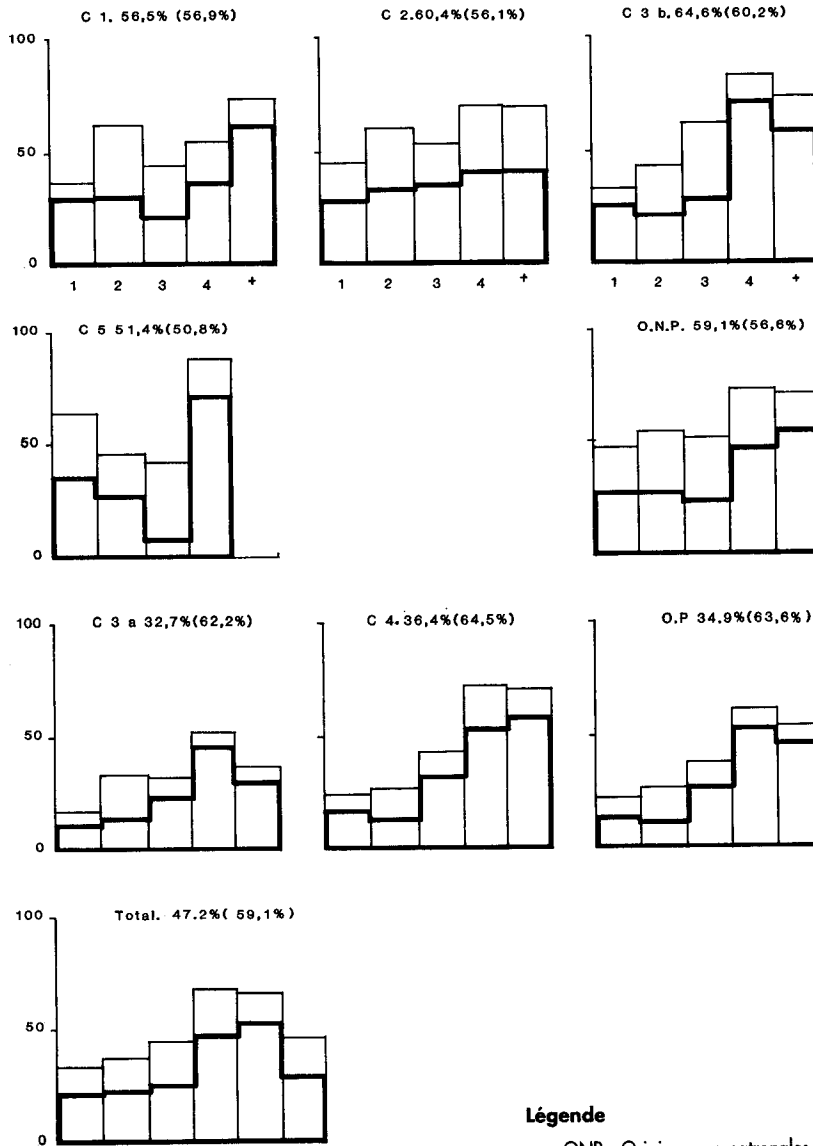
(combien d'enfants de familles de deux enfants ? etc.)

– le **déclassement par rapport à la viduité parentale** : c'est-à-dire par rapport au décès prématuré d'un des deux parents (ou des deux), intervenu avant l'établissement du jeune homme ou de la jeune fille. Rappelons que cet événement dramatique sur le plan social, mais dont l'importance ne semble pas avoir été toujours bien perçue, plaçait les héritiers potentiels dans une situation difficile et précaire. L'ouverture de la succession entraînait la réalisation immédiate du modeste patrimoine ; la division de l'héritage, le règlement des lourdes dettes de succession, sans compter les problèmes professionnels (l'hypothétique apprentissage ou le placement des enfants). C'est alors que devaient jouer les relations sociales et professionnelles.

Ajoutons un élément complémentaire au débat : l'âge tardif au mariage des parents, plus prononcé dans les couples d'origine non patronale, réduisant d'autant les possibilités d'établir les enfants de son vivant. Compte tenu d'un âge moyen au décès assez constant (autour de 53 ans) et d'un âge au mariage proche de 28 ans chez les hommes,

Graphique 5
La mobilité sociale intergénérationnelle

Les facteurs du déclassement
Origines sociales, nombre d'enfants par ménage et viduité parentale



Légende

- ONP Origines non patronales
- OP Origines patronales
- C1 Domestiques, manœuvres
- C2 Agriculteurs
- C3b Ouvriers
- C5 Divers, autres origines
- C3a Patrons de l'artisanat
- C4 Patrons du petit commerce

beaucoup de boutiquiers n'avaient guère le temps de constituer un patrimoine solide. Au bout de vingt ans, environ 30 % d'entre eux sont décédés alors que leur aîné (fils ou fille), sans parler des cadets, n'a pu se mettre à son compte.

Déclassement et origines sociales

Les origines sociales jouaient bien un rôle discriminant, puisque 59,1 % des enfants de boutiquier de souche non patronale avaient subi un déclassement, chiffre largement dépassé dans le cas des petits enfants d'ouvriers (C 3 b) ou d'agriculteurs (C 2). À l'opposé, le déclassement dans les milieux patronaux était un événement plus rare (35 % environ) et plus répandu chez les patrons du petit commerce que chez les maîtres-artisans. Paradoxalement, les milieux apparemment les moins favorisés (domestiques, manouvriers) ou les groupes d'origine diverse résistaient mieux que les ouvriers et les agriculteurs.

Déclassement et dimension de la famille

Signalons au préalable que le nombre d'enfants par famille/ couple/ ménage était peu différent quel que soit le milieu d'origine, et s'échelonnait entre 1,9 et 2,5 dans les milieux non patronaux, et 1,9 (filiation marchande) et 2,2 (filiation artisanale). Cette faible différenciation n'en rend que plus intéressante l'observation des effets de croisement des deux variables.

On observe que le taux de déclassement croît généralement avec la taille du ménage et particulièrement à partir du troisième enfant, où l'on passe généralement de un cas sur deux à deux cas sur trois. Chez les enfants de souche patronale, le seuil critique du déclassement

n'est atteint qu'à partir de quatre enfants, et dès le deuxième enfant dans les souches non patronales.

C'est chez les enfants de filiation ouvrière que l'on se rapproche le plus du schéma d'ensemble, mais pour les uns comme pour les autres, des perturbations graves sont apportées par cet élément discriminant essentiel qu'est la viduité parentale.

Viduité parentale, dimension des familles et origines sociales

Le décès prématuré d'un des membres du couple parental (en fait suivi de la dissolution de l'entreprise) jouait un rôle déterminant dans la trajectoire sociale des enfants. Sur notre graphique, le pourcentage que ce facteur représentait dans le déclassement est placé entre crochets accolés au taux de classement catégoriel. Il était de 56,6 % dans l'ensemble des déclassements des enfants de boutiquiers de souche non patronale et de 63 % dans l'ensemble des déclassements des enfants de boutiquiers de souche patronale. Cet écart, indiquons-le en passant, reflète dans une certaine mesure la vulnérabilité plus grande des héritiers de la première catégorie aux aléas de la conjoncture économique.

L'accident que constituait ce triste événement était donc à l'origine des trois quarts des déclassements d'enfants uniques de souche domestique, manouvrière ou ouvrière et des deux tiers de leurs homologues de souche patronale. Quand on passe aux ménages de deux enfants, la viduité parentale est à l'origine de plus de la moitié des déclassements des petits enfants de domestiques, manouvriers, agriculteurs, etc. et entre 38 et 43 % des déclassements de petits-enfants de maître-artisans et de patrons du petit commerce. Ce qui explique que

dans certaines catégories, la proportionnalité relative du déclassement à la dimension de la famille ne soit pas respectée.

Plus la famille s'agrandit et plus la viduité parentale intervient pour élever le taux de déclassement. Mais il demeure néanmoins entre les catégories un écart résiduel entre le déclassement dû à des causes accidentelles dont nous parlons et le déclassement « ordinaire » (dû aux faillites entre autres). Cet écart résiduel, important chez les enfants de boutiquiers de souche agricole (C 2) ou ouvrière (C 3 A), rappelle aussi le rôle des pesanteurs sociologiques.

La mobilité professionnelle

Dans quelle mesure fils ou gendres reprenaient-ils la boutique de leur père ou beau-père ? Combien de boutiquiers avaient changé d'activité au cours de leur carrière ?

** La mobilité professionnelle intergénérationnelle*

Sur les 475 postulants, 184 héritiers seulement (96 fils et 88 filles par l'intermédiaire de leur époux) avaient repris l'entreprise familiale, 66 avaient promu cette même entreprise au niveau du négoce ou du commerce de gros et donc 225 avaient préféré s'établir de manière indépendante (pourcentages respectifs : 38,7 %, 13,9 % et 47,4 %).

Les chiffres montrent donc que l'hérédité professionnelle avait été largement surestimée par bien des chroniqueurs du XIX^e siècle. Certes, il faut faire intervenir ici la dimension des familles, mais lorsque l'on procède au décompte différentiel, on observe que sur 182 aînés, successeurs potentiels de leur père, 102, soit 56 % seulement étaient reprenneurs de la boutique ou de l'atelier. De plus, les enfants uniques, héritiers privi-

légiés en quelque sorte, ne succédaient à leur père que dans la proportion des deux tiers. Enfin, paradoxalement, c'était chez les descendants de souche non patronale que l'on trouvait le plus de cas de fils/filles succédant à leur père/beau-père.

** Le métier des fils et des gendres*

La majorité des sujets concernés avait choisi de travailler dans le même secteur d'activité que leur père ou de leur beau-père (68 % environ), si l'on fait abstraction de quelques modifications dans les dénominations professionnelles (boisselier-menuisier, marchand de toiles-mercier, etc.). Le principal enseignement que l'on tire des chiffres de mobilité de ce type est toutefois un net glissement des activités de fabrication proprement dites, vers les activités de distribution.

On passe ainsi d'une génération à l'autre, du père menuisier au fils marchand de meubles, du fabricant de blouses ou de toiles au marchand de tissus, voire au confectionneur. Mais la plupart des cas de mobilité identifiés concernent le passage d'activités centrifuges (bois ou métaux) aux activités centripètes (hôtellerie, alimentation) vers lesquelles se précipitent en masse héritiers de la boutique, comme nouveaux venus dans les années 1860. Enfin, pour 16 % des cas, cette mobilité intergénérationnelle s'accompagnait d'une modification en hausse de la classe de patente entre le père et le fils (ou le gendre), et pour environ 11 % d'une modification en baisse, ceci au sein de la même activité professionnelle naturellement.

** La mobilité intragénérationnelle*

Balzac et beaucoup de chroniqueurs ont contribué à nourrir la légende de l'immobilisme boutiquier, ces gens du petit commerce attendant, impavides, le

chaland sur le seuil de leur boutique. Louis Chevalier, en son temps, avait fait justice de ces exagérations tout en soulignant que, par nature, la boutique et surtout la boutique-atelier avaient besoin de temps, pour fixer une clientèle en un lieu reconnu, avec ou sans enseigne, avec ou sans pignon sur rue. En fait, le changement de secteur d'activité n'était pas une chose inconnue pour les patrons de l'artisanat et du commerce. Le recensement des cas de mobilité intragénérationnelle dans notre échantillon (tableau 1) fait apparaître de nombreux transferts intercatégoriels. Ainsi 8 % des boutiquiers de 1846 avaient changé d'activité au cours de leur carrière, puis 9 % environ de la génération de 1866 et 11,4 % de la génération de 1876.

Dans la plupart des cas, cette mobilité rejoint la précédente, à savoir un glissement progressif des métiers de l'artisanat vers le commerce de distribution et les services. Ce phénomène revêt ici manifestement l'allure d'une stratégie d'auto-défense contre la paupérisation des métiers de l'artisanat (Graphique VI).

Le changement d'activité se déclenche généralement entre 5 et 8 ans après la première installation. En suivant

les baux commerciaux au fil des années, on observe que c'est en général à la fin de la seconde période d'un bail de 3, 6, 9, 12 ans que la décision intervient. L'intéressé change de local, d'îlot d'habitation, mais rarement de quartier.

CONCLUSION

Loin d'être un groupe homogène dominé par un patronat héréditaire et étanche aux influences extérieures, le groupe boutiquier se révèle composite et pénétrable. Aux facilités d'accession – au sens économique du terme – s'ajoutent d'autres médiations sociales : la profession et l'identité d'origine qui permettent à la fois la cohésion des plus anciens et la promotion des nouveaux venus, le brassage de certains éléments de milieux populaires et des couches inférieures de la bourgeoisie.

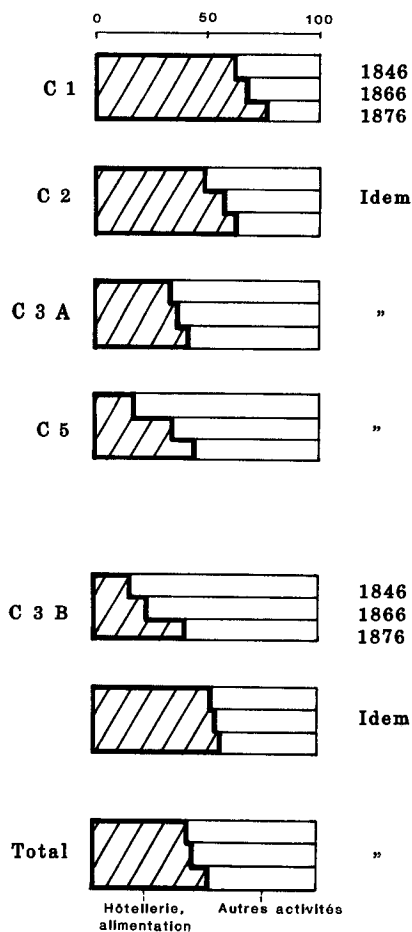
Peu mobiles quant à leur activité personnelle, les boutiquiers voient, au contraire, bouger leurs enfants. Les risques de déclassement sont grands, le plus souvent déterminés par les aléas d'une mortalité qui, ici, atténue les pesanteurs sociologiques. Les vides ainsi créés laissent leur chance à d'autres vagues de

Tableau 1 : La mobilité intragénérationnelle

Génération d'observation	Cas de mobilité	Effectif boutiquier	Taux de mobilité
1846	A 36	218 / 416	16,5 / 8,6
	B 51	416	12,2
	Total 87		20,9
1866	A 47	290 / 521	16,2 / 99,0
	B 60	521	11,5
	Total 107		20,5
1876	A 64	316 / 560	20,2 / 11,4
	B 72	560	12,8
	Total 136		24,2

A : Boutiquiers en activité – B : Boutiquiers déclassés.

Graphique 6
Origines sociales et secteurs d'activité (1846-1876)



Légende

- ONP Origines non patronales
- OP Origines patronales
- C1 Domestiques, manœuvres
- C2 Agriculteurs
- C3b Ouvriers
- C5 Divers, autres origines
- C3a Patrons de l'artisanat
- C4 Patrons du petit commerce

nouveaux venus qui perçoivent d'autant ce statut boutiquier comme une promotion accessible, bien que précaire, que les limites – peut-on vraiment parler de barrière de classe ici ? – sont floues entre les groupes sociaux.